

Thème 2 : Le fonctionnement de l'économie de marché

Chapitre 1 :
L'économie de marché :
principal régime
d'organisation
économique et social



Avant-propos

L'économie de marché se diffuse, y compris dans les économies les moins développées ou les économies centralisées (ou planifiées).

Le modèle de concurrence pure et parfaite (MCPP) en est l'approche hypothétique appropriée.



En quoi le marché est-il le lieu privilégié de l'échange ? Comment les prix assurent-ils l'équilibre des marchés ? Qu'en est-il du marché de la concurrence pure et parfaite (MCPP) ?



- L'approche normative : le MCPP;
- Les défaillances du marché.

1 « Économie de marché », libéralisme et économie mixte

1.1 « Économie de marché », champ sémantique et caractéristiques

1.1.1 Que faut-il entendre par « économie de marché » ?

L'économie de marché est une économie pilotée par le marché, c'est-à-dire un système social dans lequel les échanges de biens et services sont régis par le jeu de l'offre et de la demande qui détermine les prix.

1.1.2 « Économie de marché » et libéralisme

Le libéralisme économique, est présenté comme une réalité monolithique, une doctrine économique qui se donne le marché pour seul fondement.

Le courant libéral classique (fin du XVII^e siècle : Smith A, Ricardo D, J.-B Say) et néoclassique (fin du XIX^e siècle : Walras L) est parvenu à forger une doctrine qui repose sur quelques grands principes : (i) rationalité individuelle, (ii) propriété privée (droit de propriété libertés économiques), (iii) régulation par le marché (l'ordre naturel et spontané du marché : main invisible), l'État doit donc assurer ses missions régaliennes (cf.1/Ch2:Mod1).

1.1.3 Faut-il entendre par économie de marché, capitalisme ?

Assurément, « les économies villageoises du Moyen Âge en Europe, sont des économies de marché mais non capitalistes » (Braudel F., 1985).

La notion de capitalisme chère à Weber M, défend l'idée que l'efficience économique est fondée sur l'accumulation du capital, la division du travail et la spécialisation des travailleurs.

L'économie de marché est la graine dont est issu le capitalisme qui a caractérisé le fonctionnement des sociétés européennes depuis au moins le XVI^{ème} siècle .

1.2 Le cadre théorique canonique de l'économie de marché

1.2.1 Le marché hypothétique de concurrence pure et parfaite MCPP

Le MCPP est un idéal type d'une approche qui se veut normative : elle ne prétend pas décrire la réalité mais elle énonce les hypothèses nécessaires au parfait fonctionnement de la main invisible de Smith A.

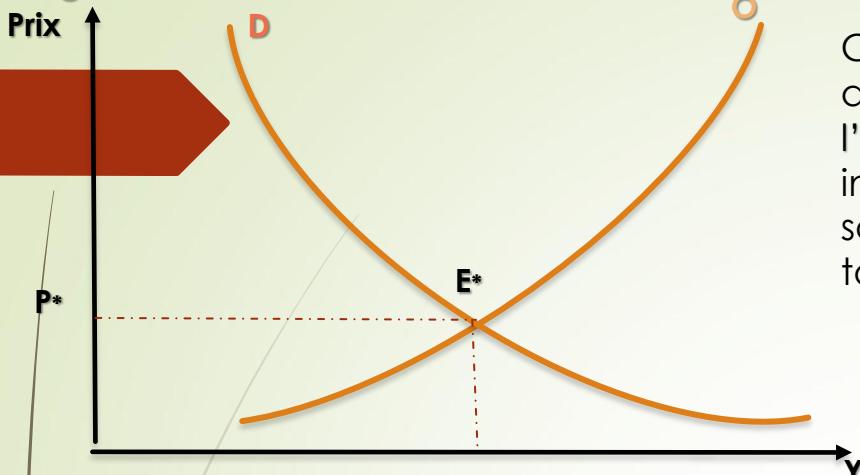
Formalisé par Arrow D (1954) dans le prolongement des travaux de Walras L (1874), le MCPP se forge autour des hypothèses suivantes :

- **L'atomicité** : agents économiques nombreux et de petite taille, sans influence décisive sur le marché et le prix \Rightarrow « **price takers** ».
- **L'homogénéité** : produits identiques, non différenciés, donc **substituables**. Les consommateurs arbitrent en fonction du prix.
- **Libres entrée et libre sortie du marché** : pas de barrières érigées à l'entrée ou la sortie des producteurs et des consommateurs.
- **La Fluidité (transparence)** : le marché informe parfaitement, immédiatement et gratuitement les agents sur la nature, la qualité, les prix des produits en vente.
- **La mobilité des facteurs de production** : travail et capital peuvent se déplacer d'un marché à un autre en quête de rentabilité.

1.2.2 L'état d'équilibre du MCPP

C'est la confrontation de l'offre et de la demande qui détermine le point d'équilibre (E^*) : un point auquel les demandeurs sont disponibles d'acquérir le produit offert au prix indiqué (P^*) \Rightarrow **O = D**.

Figure 3 : La courbe de l'offre



Cet équilibre est un pareto-optimal. Pareto V précise que l'équilibre général est un optimum en termes de l'économie du bien-être, c'est-à-dire qu'il est impossible d'améliorer la satisfaction d'un individu sans détériorer celle d'un autre (max des utilités pour tous les agents). Si :

- $O = D$: marché équilibré.
- ΔD (ou ∇O) $\Rightarrow D > O \Rightarrow \Delta$ Prix \Rightarrow Inflation.
- ∇D (ΔO) $\Rightarrow D < O \Rightarrow \nabla$ Prix \Rightarrow Déflation.

2 Les défaillances du marché

2.1 Les imperfections du marché

2.1.1 La position dominante

La jurisprudence en a consacré une définition élaborée par les autorités et juridictions communautaires : « la position dominante concerne une position de puissance économique détenue par une entreprise qui lui donne le pouvoir de faire obstacle au maintien d'une concurrence effective ».

Ex. La Commission Européenne, en 2004 et après cinq ans d'enquête, a conclu que Microsoft Corporation avait enfreint les règles de concurrence communautaire en abusant de son quasi-monopole sur le marché des systèmes d'exploitation pour PC afin de restreindre la concurrence sur les marchés des systèmes d'exploitation.

2.1.2 Les ententes : position dominante

Une entente illicite « est un accord ou une action concertée qui a pour objet ou peut avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché de produits ou de services déterminé » (ministère de l'Économie).

Les ententes illicites (i) horizontales (sur les prix, sur la répartition des marchés) et (ii) verticales (à des niveaux différents de la chaîne de production) affectent négativement le surplus du consommateur : hausse des prix par rapport à ce qu'ils auraient été si une réelle concurrence existait.

2.1.3 L'asymétrie d'information (AKERLOF G., 1970)

Le marché est défaillant en présence d'asymétrie d'information qui s'observe quand deux agents (au moins) ne disposent pas de la même information ou n'en n'ont pas la même interprétation au moment de la transaction (\neq hypothèse de fluidité). Cette situation débouche sur des conséquences :

- **L'aléa moral** : représente le risque qu'un agent modifie son comportement, une fois le contrat signé, en devenant plus imprudent ou en cherchant à profiter de la situation (assurance).
- **La sélection adverse** : les consommateurs ne disposant pas de toute l'information sur la qualité du bien seront alors conduits à prendre des décisions contraires à ce qu'ils recherchaient au départ (bonne affaire).

Les acheteurs ne peuvent donc ni avoir confiance dans les déclarations des vendeurs, ni déduire qu'un prix élevé signifie une bonne qualité.

Dans un tel cadre, les mauvais produits chassent les bons.

Le prix n'est plus un parfait signal de la valeur du bien. Il ne peut plus jouer son rôle d'information.

Comportements opportunistes \Rightarrow Asymétrie d'information \Rightarrow Aléa moral \Rightarrow sélection adverse.

1.2 La défaillance du marché et la gestion du bien public

1.2.1 La notion de bien public (collectif)

Le marché est mis en défaut dans la gestion des biens publics (collectifs).

Par au moins deux critères, les biens publics s'opposent aux biens privés qui sont l'apanage du marché :

- **La non-rivalité (indivisibilité)** : La consommation d'un bien par une personne ne diminue pas la quantité disponible pour les autres consommateurs \Rightarrow coût marginal étant nul (\neq l'allocation optimale).
- **La non-exclusivité** : L'utilisation du bien n'est pas réservée seulement à ceux qui sont disposés à payer pour en user.

Figure 2 : Typologie des biens en fonction des critères de rivalité et d'exclusivité

	Exclusion	Non exclusion
Rivalité	Bien privé	Bien commun
Non rivalité	Bien club	Bien collectif

La nature particulière des biens collectifs entraîne deux conséquences :

- **La fourniture de ces biens** revient principalement à la charge de l'État et des collectivités locales (non-exclusion de l'éducation), car aucune entreprise privée ne serait en mesure d'y pourvoir avec profit.
- **Le financement** : les biens collectifs sont mis à la disposition des agents économiques à titre gratuit ou quasi-gratuit, de ce fait, ils sont financés par les prélèvements obligatoires.

Or, le caractère apparemment gratuit ou quasi-gratuit des biens collectifs, pourrait amener les usagers à avoir des comportements indésirables :

- **Un comportement de gaspillage** : la gratuité d'une part, la méconnaissance du coût réel d'autre part, conduisent l'individu à en avoir une utilisation excessive (la surconsommation de soins médicaux).
- **Un comportement de passager clandestin** : la gratuité pousse certains usagers à essayer d'obtenir ce bien sans en supporter le coût (la non-déclaration du poste de télévision).

C'est pourquoi, enfin, les biens publics sont victimes d'externalités.

1.2.2 La notion d'externalité

Les externalités sont les effets, positifs (externalités positives) ou négatifs (externalités négatives), des interdépendances hors marché entre acteurs économiques, effets qui ne sont pas directement sanctionnés par le système des prix.

Le coût social de production est vu comme la somme du coût privé de production d'un bien, supporté par le producteur, et du coût qu'elle engendre pour les autres agents économiques (coût d'une dépollution).

Soit : coût social = coût privé + coût de l'externalité. En présence d'une externalité négative, le coût privé est inférieur au coût social.

1.2.3 L'internalisation des externalités par l'État

Les externalités négatives expliquent pourquoi l'État tente de contrôler les activités qui en génèrent en les internalisant au maximum par :

- La **taxe pigouvienne (Pigou., 1932)** : Taxer les activités polluantes dont le produit marginal social net < au produit marginal privé net.
- Le **droit de propriété de Coase R (1960)** : il est plus efficace pour les agents privés de négocier des droits de propriétés (accords d'usage) des ressources concernées que de subir une réglementation étatique ➔ principe de « pollueur-payeur ».